

La médiation au service de la RSE

La médiation soutient le lien social et va bien au-delà de la résolution des différends. Elle contribue à l'élaboration des engagements sociétaux des entreprises et des organisations. Les médiateurs expérimentés peuvent préciser leur pratique de la médiation de projets ou de conflits en entreprise en suivant cette formation.

Objectifs pédagogiques :

Disposer des méthodologies nécessaires pour proposer la médiation comme outil réflexe au service de la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations.

Outils pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques sur la Loi PACTE

Mise en situation, exercices, échanges et retours d'expérience

Public : Médiateur ayant validé une formation initiale en médiation et maîtrisant le processus de médiation par une pratique régulière notamment en entreprise.

Dates, horaires, durée :

Horaires : 09h-12h et 13h-17h avec 1h de pause déjeunatoire

Durée : Formation 1 journée (soit 1 X 7 heures de formation)

Lieu : France présentiel ou à distance visio



REPRODUCTION INTERDITE

Programme :

Matin

Présentation et contexte de la Loi PACTE et du développement de la médiation

Les atouts de la médiation dans la politique sociale des entreprises et organisations.

- Instaurer le dialogue et / ou restaurer le contact avec les parties prenantes (en interne et en externe – hors le conflit et dans la conflictualité).
- Restaurer la confiance et instaurer le respect dans l'entreprise.
- Apporter la culture de la conflictualité productive dans l'entreprise.
- Apporter la créativité et la liberté d'ouverture à l'autre et à l'extérieur.

Après – midi

Modélisation de la médiation au service de la RSE

- Présentation des 04 étapes de modélisation proposées
- Application des 04 étapes de modélisation proposées
- Mise en pratique des processus développés
- Analyse de l'expérimentation, cas pratiques, échanges, retours d'expérience et validation des acquis, remise attestation et outils pédagogiques.